

☎ : 04.66.25.60.41

☎ : 04.66.25.65.65

✉ : accueil@mairiesjv.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

(Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT)

-Délibération n° 2022-47 - Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2022 – Votée à 14 voix Pour et 1 voix Contre.

-Délibération n° 2022-48 - Décision modificative n° 1-M14-Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2022-49 - Décision modificative n° 2-M14- Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2022-50 - Demande de subvention auprès de l'Etat et du Conseil Départemental pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture en autoconsommation-Bâtiment de l'Hôtel de Ville- Votée à l'unanimité.

Délibération n° 2022-51 - Désignation du correspondant incendie et secours- Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2022-52 - Assainissement Collectif : Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service Assainissement Collectif (RPQS 2021) de la communauté Alès Agglomération- Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2022-53 - Eau Potable : Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service d'Eau Potable (RPQS 2021) de la communauté Alès Agglomération- Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2022-54 - Motion du conseil municipal relative aux finances locales- Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2022-55 - Tarifs Garderie Scolaire à compter du 1^{er} janvier 2023- Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2022-56 - Renouvellement de l'adhésion de la commune de Saint-Jean de Valériscle au service commun d'instruction des Autorisations du Droit du Sol d'Alès Agglomération-Votée à l'unanimité.

-Délibération n° 2022-57 - Subvention 2022 à l'Association GUITARE EN CEVENNES-Votée à 13 voix Pour.

-Délibération n° 2022-58 - Subvention 2022 à l'Association LA YOURTE- Votée à 14 voix Pour.

-Délibération n° 2022-59 - Subvention 2022 à l'Association LA BOULANGE- Votée à 09 voix Pour et 1 voix Contre.

-Délibération n° 2022-60 - Subvention 2022 à l'Association Familiale -Votée à 13 voix Pour.

Le 24 novembre 2022

Le Maire de Saint-Jean de Valériscle

Marc JÉKAL

